

Pilote

- David MEREUZE
Médecin généraliste Créon
- Laurent VANDAMME
Médecin généraliste Targon

Problématique

Les usagers ont parfois recours aux services d'urgences pour une prise en charge qui relève de la ville.

Sur le territoire cela représente en 2019 plus de 6 900 passages aux urgences non suivis d'hospitalisation

Acteurs et Partenaires

Membres de la CPTS,
Professionnels de santé du territoire,
Professionnels des établissements sanitaires, établissements et services médico-sociaux et sociaux
Collectivités territoriales et partenaires institutionnels
SAMU Centre 15, SOS Médecin

Objectifs

Objectif Général :

- Répondre adéquatement aux demandes de SNP aux habitants

Objectif Opérationnel :

- Construire un SAS (Service d'Accès aux Soins) territorialisé en lien avec les organisations déjà existantes
- Eviter le recours direct aux services d'urgences

Actions à mettre en place

- Recenser les organisations actuelles de prise en charge des demandes de SNP (Soin Non Programmé) pour chaque médecin et MSP
- Recenser les médecins généralistes volontaires pour participer à la prise en charge des soins non programmés.
- Construire avec ces acteurs et les régulateurs du centre 15 un système d'accès aux soins non programmés équitable sur le territoire.
- Communiquer sur ce dispositif auprès des professionnels de santé et des habitants du territoire.
- Évaluer l'acceptabilité et l'efficacité de l'organisation et y apporter les améliorations nécessaires.
- Travail de réflexion de structuration entre le dispositif SOS, le SAMU Centre 15 et le médecin généraliste

Calendrier Prévisionnel

- Recensement des organisations actuelles : Fait
- Recensement des médecins généralistes volontaires : Fait
- Signature de l'ACI envisagée en Mai ou Juin 2022
Démarrage de l'action envisagée en 2022

Indicateurs

- Nombre de professionnels impliqués
- Nombre de demandes de SNP (Soin Non Programmé) enregistrées par la CPTS
- Nombre de patients adressés à l'effecteur du SAS
- Taux de passages aux urgences non suivis d'hospitalisation
- Part des admissions directes en hospitalisations adressées par un professionnel de ville

Moyens nécessaires

Logistiques :

- Annuaire
- Ligne téléphonique dédiée
- Outil informatique : réseau professionnel sécurisé
- Protocoles de prise en charge
- Salle de réunions
- Connexion internet
- Ordinateur
- Imprimante

Humains

- Coordinatrice de la CPTS
- Pilote de l'action
- Membres du CA
- Membres de la Commission Projet de santé
- Médecins et professionnels de santé adhérents de la CPTS

Financiers

- Rémunération : coordinateur, pilote de l'action, membres du CA, membres de la CPTS lors des réunions
- Financement structurel (locaux, ordinateur, internet, déplacements, médecins et professionnels de santé intervenants...)
- Impression : outils de communication, documents de travail, documents de communication, comptes-rendus...
- Site internet / plateforme (téléphonique / agenda commun)
- Évènementiel (organisation de temps d'information pour les membres de la CPTS)
- Location de salle